

« Notre petit couvent, écrit le Frère Sagard, est à une demi-lieue (de Québec), en un très bel endroit, et autant agréable qu'il s'en puisse trouver. Les petites prairies qui bordent la rivière sont émaillées en été de plusieurs petites fleurs, particulièrement de celles que nous appelons cardinales.

« Notre jardin et verger est aussi très beau et d'un bon fond de terre ; car toutes nos herbes et racines y viennent très-bien, et mieux qu'en beaucoup de jardins que nous avons en France ; et n'était le nombre infini de moustiques et cousins qui s'y trouvent pendant l'été, je ne sais si l'on pourrait rencontrer une plus agréable demeure : car, outre la beauté de la contrée, avec le bon air, notre logis est fort commode pour ce qu'il contient, ressemblant plutôt à une petite maison de noblesse des champs, que non pas à un monastère de Frères Mineurs, ayant été contraints de le bâtir ainsi pour se fortifier contre les Sauvages, s'ils voulaient nous en chasser. Le corps de logis est le meilleur au milieu de la cour, comme un donjon, puis les courtines et remparts faits de bois, avec quatre coins élevés environ de douze à quinze pieds du rez de terre, sur lequel on a dressé et accommodé de petits jardins. Puis la grand'porte avec une tour carrée au-dessus faite de pierre, laquelle nous sert de chapelle, et un beau fossé naturel qui circuit après tout l'alentour de la maison et du jardin qui est joignant avec le reste de l'enclos.

« Les framboisiers qui sont aux environs y attirent tant de tourterelles, en la saison, que c'est un plaisir d'y en voir des arbres tout couverts, aussi les Français de l'« Habitation » y vont souvent tirer, comme au meilleur endroit (1). » C'est dans cette résidence que les Récollets avaient offert l'hospitalité aux Jésuites.

« Leur chaloupe alla les prendre au milieu de la rade, et, sans passer en ville, les conduisit au couvent, où les deux familles religieuses unirent leur voix aux pieds des autels pour chanter le cantique de l'action de grâces, et bénirent le Ciel de cet heureux dénouement. » Les puissances des ténèbres avaient mis tout en œuvre pour empêcher les Jésuites de prendre pied sur la terre du Canada, sachant bien quels formidables ennemis s'y introduisaient.

Les Récollets se réservèrent la moitié de leur couvent et de ses dépendances, et cédèrent l'autre aux Jésuites.

Dans leur monastère, les religieux avaient toujours l'œil et l'oreille

(1) *Voyage du Pays des Hurons*, p. 55 et suivantes.